

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18999 - 74ÈME ANNÉE

Lancement de l'année préparatoire du 60e anniversaire du PCR

Poursuivre jusqu'au bout les combats des zarboutans

Ce samedi, le Parti communiste lance la première initiative de l'année préparatoire de son 60e anniversaire. Le rassemblement Zarboutans nout parti est organisé ce matin au Bocage à Sainte-Suzanne. Le PCR tient à honorer le combat de celles et ceux qui sont restés fidèles à leur engagement pour le peuple réunionnais et le développement de son pays, La Réunion.

Cela 59 ans que le Parti communiste réunionnais a été créé. C'est aussi la date du lancement de l'année préparatoire du 60e anniversaire du PCR. Les 17 et 18 mai 1959, la Fédération communiste de La Réunion tenait sa conférence fédérale au Port. Elle fut un tournant. Les communistes décidèrent en effet de transformer cette assemblée en congrès constitutif du Parti communiste réunionnais. Cet événement eut lieu en présence de Léon Feix, membre de la direction du Parti communiste français. Le PCF soulignait alors son soutien à cette initiative qui venait après les créations du Parti communiste guadeloupéen et du Parti communiste martiniquais.

La création du PCR fut un acte politique d'émancipation. Car pour la première fois, les Réunionnais disposaient d'un parti politique réunionnais. Qui plus est, sa raison d'être était celle d'un outil au service de la libération du peuple réunionnais du joug colonial.

Cela se passait en 1959, 13 ans après le vote de la loi abolissant le statut colonial. La loi du 19 mars 1946 devait beaucoup au combat des communistes. C'était une revendication née dans la lutte des

syndicats avant la guerre. C'était pour les progressistes le moyen le plus rapide d'en finir avec un système injuste, dans une situation amplifiée par la misère causée par le blocus de l'île pendant la guerre et ses conséquences.

L'urgence des urgences, c'était l'application de la Sécurité sociale à La Réunion, à laquelle s'ajoutait une revendication d'égalité. Les Réunionnais aspiraient à être des citoyens de la République à part entière et non plus les habitants d'une colonie.

L'espoir du 19 mars 1946

Plusieurs outils furent alors créés pour mener ce combat. Il y eut tout d'abord le journal Témoignages le 5 mai 1944, puis le Comité républicain d'action démocratique et sociale l'année suivante. Le CRADS était la traduction politique du mouvement social, avec le soutien de membres de différentes classes sociales qui avaient comme point commun la volonté de sortir du statut colonial. La population a montré son adhésion à cette revendication en faisant confiance au CRADS. Lors

des premières élections organisées au suffrage universel à La Réunion, le CRADS remportant la plupart des municipalités en 1945, dont Saint-Denis et toutes les grandes villes. Dans l'élan de cette dynamique, le CRADS obtint la présidence du Conseil général, ainsi que l'élections des deux députés devant siéger à l'Assemblée constituante. Le 17 octobre 1945, Raymond Vergès et Léon de Lépervanche étaient élus avec une feuille de route très claire : abolition du statut colonial et La Réunion département français. Ils s'acquittèrent de cette mission en moins de 6 mois, en joignant leur revendication avec celle des représentants de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique. Le 19 mars 1946, la loi abolissant le statut colonial adoptée à l'unanimité était promulguée. Elle prévoyait dans son deuxième article l'égalité avec la France au 1er janvier 1947.

C'est cela que les gouvernements qui se succédaient à Paris ne voulaient pas appliquer. Les conséquences pour les Réunionnais étaient désastreuses. En tant que département français, son économie était soumise à la concurrence de celle de la France, et les seules avancées étaient l'as-

sistance médicale gratuite, et la retraite des vieux travailleurs. Tous les autres droits prévus par la loi du 19 mars étaient bafoués.

L'égalité refusée

Plus grave encore, le gouvernement a voulu diviser le mouvement social en créant une société d'apartheid. La direction des syndicats était animée par les fonctionnaires, et mise à part une centaine de hauts cadres qui avaient un supplément colonial, les agents des services publics touchaient une solde intérieure à celle de leurs homologues de France. La revendication de la CGT était l'égalité de traitement « franc pour franc ». Mais le gouvernement n'octroya pas l'égalité, il décida d'étendre aux 2.000 fonctionnaires le supplément colonial ce qui leur donnait le double du traitement qu'ils auraient touché en France, tandis qu'il maintenait l'écrasante majorité de la population dans les bas-salaires.

Paris cherchait à faire émerger une classe sociale lui étant totalement dévouée, avec un pouvoir d'achat suffisant pour consommer des produits fabriqués en France et importés à La Réunion.

Cette politique faisait que la situation s'aggravait. En 1958, la ration de calories journalière disponible par Réunionnais était de 1.900, alors qu'elle était de 2.200 à Madagascar ou 2.000 en Corée, et 3.000 en France. C'était l'indice de la sous-alimentation, et à cette époque La Réunion faisait partie

des pays les plus touchés par la malnutrition dans le monde. C'était plus de 10 ans après la transformation de la colonie en département.

La population avait trouvé dans les communistes les plus ardents défenseurs de sa cause. D'importantes municipalités étaient alors dirigées par des listes d'union avec à leurs têtes des communistes. Lors des législatives du 2 janvier 1956, la liste communiste obtint la majorité des voix en un seul tour, et l'élection de deux députés de La Réunion sur trois : Paul Vergès et Raymond Mondon. Le pouvoir ne pouvait tolérer pareille résistance. Il décida donc de mettre fin au droit de vote en organisant la fraude électorale pour chasser les communistes des mairies. C'était aussi le début de la répression contre les militants communistes.

L'affirmation du peuple réunionnais

Cette période était aussi celle de l'arrivée à la direction de la fédération de jeunes cadres enrichis par leurs expériences en France aux côtés des acteurs du mouvement de décolonisation qui touchait toutes les régions du monde. Cela a abouti à une analyse démontrant que la départementalisation était impossible, et que La Réunion avait besoin d'un autre cadre pour régler les problèmes de la population. L'analyse affirmait aussi que La Réunion avait un peuple, le peuple réunionnais, issu de l'ap-

port de différentes civilisations, toutes égales entre elles. Ce peuple reconnu en tant que tel avait donc vocation à gérer les affaires qui le concernaient directement.

Les communistes ont alors adopté un programme où ils demandaient la création d'une Assemblée responsable devant les Réunionnais afin de gérer les affaires des Réunionnais, et d'un exécutif responsable devant cette Assemblée. Pour faire aboutir cette revendication fut créé le Parti communiste réunionnais.

Malgré la répression, le PCR continua de se renforcer et il contribua par les luttes de ses militants à faire aboutir la revendication d'égalité. Le combat pour la responsabilité continue, et il unit les générations. C'est à sa base la plus fidèle que le PCR rend hommage aujourd'hui, avec l'engagement de poursuivre son combat jusqu'au bout.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sis pyé sou tèr na poin l'amizman »

Moin la vi kékpar sa in provèrb bann zantiyé. Li di bien sak l i vé dir é antouléka li di bien kan ou lé sis pyé sou tèr kont pi trouv l'amizman. Biensir, dsi in n'afèr konmsa, mi pronons pa moin : shakinnn i kroi sak li vé kroi. Sak i kroi la vi apré la mor, li kroi ! Sak i kroi l'anfèr, pìrgatoir li kroi ! Sak i kroi l'ètèr roiyom tout bann l'èspri, li kroi létèr ! Final de kont shakinnn i kroi sak li vé. Mé si ni lir bien nout kozman, li anparl pa nou la vi apré la mor pou vréman, mé li di anou profite la vi kan lé ankor tan. Pars kan lé pi tan, lé pi tan... Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé .

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18999 - 74^{ème} ANNÉE

Le PCR lance l'année préparatoire de son 60e anniversaire

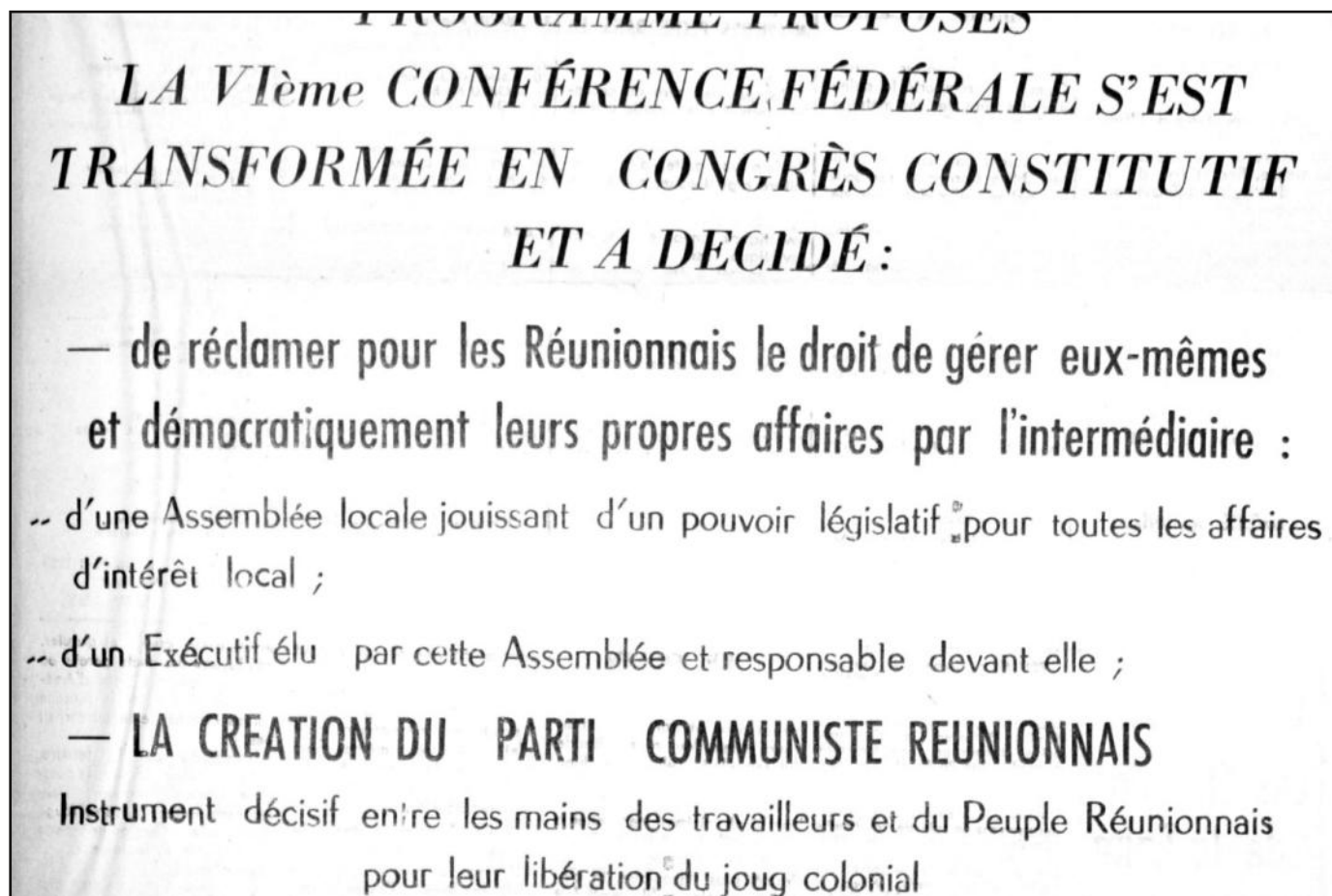
Zarboutan nout parti Merci pour vos luttes



Réunion clandestine du Parti avec Paul Vergès dans les années 1960.

Ce 19 mai, le Parti communiste réunionnais lance l'année préparatoire de son 60e anniversaire. La première initiative est le rassemblement Zarboutan nout parti. Le PCR salue ceux qui ont marqué par leur engagement et leur fidélité la vie du Parti.

PCR : création d'un outil pour rompre le joug colonial



Le 19 mai 1959 : l'annonce de la création du PCR dans Témoignages.

C'est lors de son congrès des 17 et 18 mai 1959 que la Fédération communiste s'est transformée en Parti communiste réunionnais. C'était 13 ans après que les communistes et les autres progressistes avaient réussi à abolir le statut colonial, en faisant adopter à l'unanimité la loi du 19 mars 1946. En 1959, Bien que La Réunion soit département français, la misère était toujours là. Notre île était encore touchée par la sous-alimentation. **En termes de malnutrition, la situation à La Réunion était plus grave qu'à Madagascar qui se relevait des massacres de 1947, ou qu'en Corée qui sortait d'une guerre qui fit plus d'un million de morts, et raya de la carte la plupart des grandes villes.**

C'était la conséquence d'un fait : les gouvernements à Paris refusaient d'appliquer la loi Vergès-Lépervanche qui prévoyait l'égalité sociale le 1er janvier 1947. Il avait décidé de donner beaucoup plus que l'égalité à une petite catégorie de la population, et rien aux autres afin de diviser le

mouvement social. Face à cette injustice, les communistes rassemblaient. Leur liste obtint la majorité des voix aux élections législatives de 1956, avec l'élection de Paul Vergès et Raymond Mondon. **Le gouvernement décida alors de supprimer le suffrage universel à La Réunion, en organisant la fraude électorale et en chassant des mairies les communistes.**

Pour les communistes, l'analyse de la situation montrait que la départementalisation était impossible, car le système colonial était maintenu avec en plus la répression et l'impossibilité de toute avancée. D'où la nécessité d'un autre cadre pour qu'enfin la misère soit vaincue, et les libertés respectées. Ce cadre c'était l'autonomie, avec une seule assemblée, afin que les Réunionnais puissent gérer eux-mêmes leurs affaires. Et **pour mener ce combat contre le joug colonial, un nouvel outil est créé : le Parti communiste réunionnais.**

Ce que les zarboutan nous ont donnés

Aujourd'hui, plus besoin de charroyer de l'eau ou du bois. Aujourd'hui, les Réunionnais ne craignent plus de recevoir des coups en allant voter. Aujourd'hui, les plus pauvres ont un revenu suffisant pour ne plus mourir de faim. Aujourd'hui, plus besoin d'aller au fond d'un champ de cannes pour jouer ou écouter du maloya.

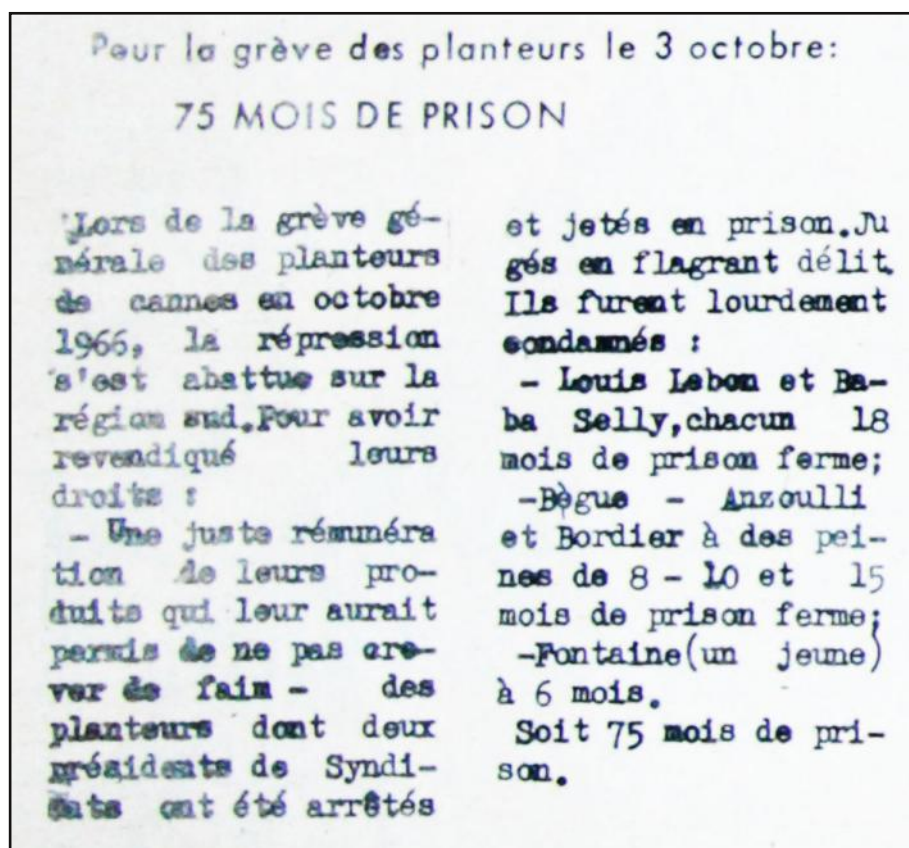
Ce sont quelques avancées parmi tant d'autres qui nous sont données par le combat des zarboutan.

Il en fallait du courage pour s'engager pendant cette période de répression. Paul Vergès était contraint à la clandestinité. C'est dans cette époque que s'est forgé le lien entre le Parti communiste réunionnais et sa population. C'est aussi cela le travail de nos zaboutan.

Nos aînés se sont avant tout engagés parce que le PCR était à l'avant-garde du com-

bat pour le respect des libertés. Le droit de vote et le pluralisme des opinions n'étaient pas reconnus par le pouvoir. Les zarboutan ont pris des coups, certains sont

allés en prison, d'autres ont été chassés de leur emploi, mais ils n'ont pas dévié. Ils sont restés fidèles à leur combat pour la liberté.



Un exemple de la répression en 1968.

7 martyrs

Pour rappeler que s'engager en tant que communiste était un acte courageux, il faut se souvenir que plusieurs militants ont payé cet engagement de leur vie. Souvenons-nous des 7 martyrs :

L'agression mortelle infligée à **Marcel Dasset** au commissariat de police de Saint-Denis en 1949

L'assassinat de **François Coupou** par des CRS en 1958 à Saint-Denis

L'assassinat du jeune **Héliar Laude** par un nervi à Sainte-Clotilde en 1959

La mort de **Thomas Soundarom** tué

par des gendarmes en 1962 à Saint-Louis

La tragédie d'**Édouard Savigny** tué le 10 décembre 1967 par des nervis près de la mairie de Saint-André

L'assassinat du Portoï **Joseph Landon** en 1974 par des hommes de main d'un patron à l'avant-veille de l'élection présidentielle.

Le meurtre de **Rico Carpaye**, un Portoï de 17 ans, tué au rond-point du Sacré-Cœur le 14 mars 1978 par des nervis du député de la seconde circonscription et du maire de Saint-Paul.

Communiste réunionnais aujourd'hui



Au défilé du 1er mai, Ary Yée Chong Thci Kan, secrétaire aux relations internationales du PCR, Elie Hoarau, président du PCR, Yvan Dejean, porte-parole du PCR et Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR.

Le PCR va bientôt fêter ses 60 ans. Ces combats ont contribué à d'importantes avancées mais de nombreux problèmes persistent : plus de la moitié des jeunes sont au chômage, il manque des dizaines de milliers de logements, près de la moitié des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté, plus de 110.000 compatriotes sont touchés par l'illettrisme...

Ceci confirme l'analyse de 1959 : il faut changer de cadre et donner la responsabilité aux Réunionnais de gérer leurs affaires.

Cette lutte s'inscrit dans un combat mondial, pour aller vers une nouvelle civilisation capable de s'adapter au changement climatique, car c'est le capitalisme qui est responsable de cette crise. Le communisme est donc un outil plus que jamais d'actualité pour faire progresser la cause des peuples du monde.

Le 4 mai dernier, à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance de Karl Marx, Elie Hoarau avait donné cinq raisons pour être communiste aujourd'hui :

«nous refusons une situation inacceptable qu'on impose à la majorité des femmes et des hommes sur la Terre ;

nous identifions les responsables de cette situation ;

nous ne nous résignons pas à cette situation et nous luttons contre ces responsables

nous proposons une alternative à la société injuste actuelle : une société communiste.

nous avons une cinquième raison d'être communiste en tant que Réunionnais. L'Homme Réunionnais est issu d'un peuple qui a été opprimé pendant l'essentiel de son histoire. Sur les 355 ans de son existence, notre peuple a connu durant près de 300 années l'esclavage, l'engagisme et le colonialisme. Croire que ce lourd passé d'oppression ne pèse pas encore sur le Réunionnais que nous sommes aujourd'hui c'est tout ignorer de la mentalité de ce peuple. Le moment est donc venu de libérer nos concitoyens et concitoyennes du poids de cette histoire infamante.»

Oté

Zistoir Laramé-névyèm morso Laramé kondané a mor

Zot i souvien kan Laramé, avèk lo son violon, la fé dans lo Prète dann sapan. Lo sèrvitèr di Sègnèr lété martirizé é pa pou plézanté. Donk li la port son plint, mé konm lo vyé solda téi pass son tan pou vavangé gosh a droit la loi téi gingn pa mète la min dsi li pou fé son prosé ziska k'in zour la fini par kapaye ali. Vit fé, bien fé la zisyti la kondane lo boug é anplis kondané a mor. Sèryé sa !

L'avé inn foi mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl !

Lo zour lo l'égzékisyon l'arivé. Donk la mont lo lèshafo dann la kour la prizon. La konvok in bouro pou manyé lo giyotine, la fé vni in prète, la fé vni in luisyé épi in doktèr pou konstate la mortalité. Lo prète la dans dann sapan té la galman. L'èrla, la fine lir lo zizman é i arèss arienk pou koup lo kou. Mé d'après sak i prétan néna in formalité pou fé avan é i apèl sa lo dèrnyé volonté. Mi koné pa si zot lété dann in ka konmsa, kosa zot nora domandé pars l'androi ou i sava ou la pa bézoin granshoz. I paré inn-dé i domann in dèrnyé sigarète d'ot d'ot ti kouyonad konmsa.

Kriké Mésyé ! Kraké madam ! Koton mayi i koul, rosh i flote !

Donk la domann laramé kosa k'li vé pou son dèrnyé volonté é lo vyé solda la réponn : "Mi vé zoué in pti kou d'violon !". Lo prète la mète a kriyé konm in koshon l'après pike. Li la di : "I fo pa less ali zoué violon pars son violon sé la malédiksyon. Mé zot I koné, I paré, in dèrnyé volonté sa lé sakré é I pé pa éskiv in n'afèr konmsa. Mé lo prète I kriy mèm ! Lo jij I di ali : "In pé d'dignité mon pèr, vi koné bien mi pé pa rofiz in kondané son dèrnyé volonté... Alé ! Donn ali son violon pou li zoué in kou !"

Laramé la trap son violon é la mète a zoué : tilili ! tilili ! tilili ! ala ké lo moun la mète a dansé pars rapèl azot kosa bindyé l'avé di. L'avé di ali tout sak va antann lo son out violon va dansé é lété vré réèlman : tilili ! tilili ! tilili ! Demoun dsi l'ban i lèy, i dans i maye dann ban i tonb atèr. Lo prète i dans galman an kriyan é son grann robe i aùmaye dann lo pti mobilyé ! Bouro i sort anlèr i kalbite dann fon. Lo ziz i tonm.

Laramé I oi déga dan lé zalantour, li kontinyé zoué, épi li trap son sak mazik épi son fiziy. Ala ké li sort dann l'androi é kan li ariv déor, li ramas son violon épi li pran la poud l'éskanpète.

Laramé lé sovè pou in kou, éli arkomans in period vavangaz in pé partou dann péi-in pé loin pou pa pèrsone artrouv ali. In pé i di la vi ali par isi ! D'ot i di la vi ali parla ! D'ot ankor la pa vi mé la antann dir demoun la vi ali é néna ziska sak la vi in moun, i di in kamarad la vi ali. Mé li lé konm lo firé. Final de kont pèrsone i gingn pa mète la min dsi li é Laramé la kontinyé viv ankor in bon koup de tan.

Zistoir la pa nkor fini-dizyèm morso I atann anou.

Justin